

Avis adopté

Séance plénière du 11 octobre 2023

10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer

Déclaration du groupe de la Coopération

Par cet Avis, la Délégation aux Outre-mer propose au CESE des solutions concrètes pour améliorer la situation des ultramarins confrontés à des problématiques de vie chère.

Les causes en sont connues et les solutions le sont également.

Le constat est en effet accablant :

Les prix et notamment ceux des produits alimentaires sont plus élevés, bien plus élevés que ceux dans l'Hexagone. Il n'y a pas de gros abus, mais une série de strates ou de mesures qui pourraient se justifier si aujourd'hui elles n'étaient pas une des causes essentielles de cet écart. Nous voulons évidemment évoquer les normes, les faibles volumes, les nombreux intermédiaires et l'octroi de mer, devenu outil de financement des collectivités locales plus que moyen de défense des productions locales. Nous pouvons aussi y ajouter les petites lâchetés du quotidien qui permettent à certains de vivre confortablement peu importe si c'est au détriment d'une économie locale viable.

Des prix élevés, d'autres pays ou zones en connaissent mais les compensent par des salaires en conséquence. Dans nos Outre-mer, mis à part pour ceux qui bénéficient de sursalaires, les revenus sont plus faibles que dans l'Hexagone. Le taux de pauvreté pour les actifs ou les retraités y atteint des sommets. C'est donc la double peine : des revenus plus faibles et des prix plus élevés !

Enfin, les productions locales protégées par l'octroi de mer, ne sont pas moins chères que les produits importés (sic).

Nous sommes en accord avec les Préconisations visant à accompagner les plus modestes ; celles visant à améliorer les revenus par l'application effective du droit français dans les territoires ultramarins ; ainsi que celles visant à limiter les excès.

Toutefois, nous avons un petit regret : la place donnée aux entreprises.

Cet Avis n'insiste pas assez sur le développement des initiatives locales, même s'il souligne le rôle des coopératives agricoles. Les entreprises peuvent apporter des réponses aux problématiques des territoires.

Il faut assurément des réformes profondes, et celle de l'octroi de mer est la plus urgente.

Le Groupe de la Coopération a voté favorablement l'Avis.